

PAGES

MANQUANTES

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant douze pages, publiée le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE :—A nos lecteurs—Lettre de la Propagande aux évêques du monde—Mgr Budka—Lettres de Mgr Provencher à Mgr Bourget—Mort du R. P. Gasté, O.M.I.—Les Frères de Notre-Dame de la Miséricorde à Swan Lake—Une ligue contre la maçonnerie—Quelques dates—Mgr Lafleche et Mgr Taché, linguistes—Le parler français en famille—Une lettre de Gounod—Un monde à moi—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XVIII

15 DÉCEMBRE 1919

No 24

A NOS LECTEURS

Beaucoup de journaux et de revues ont dû, pendant la période de la guerre, élever leur prix d'abonnement. Le coût des matières de l'imprimerie et de la main d'oeuvre a tellement augmenté qu'il a fallu recourir à ce moyen. Bien que fort modeste, notre revue n'y a pas recouru jusqu'ici, mais il va de soi que son budget s'est d'autant plus ressenti de la hausse.

Aussi, pour remédier au déficit de ces dernières années et procéder prudemment, nous croyons devoir rendre notre revue mensuelle, en portant le nombre de ses pages de douze à vingt. Nos abonnés apprécieront, nous l'espérons, cette solution qui a d'avantage de ne pas changer le prix d'abonnement.

Ainsi, à partir de janvier prochain, les *Cloches* paraîtront en livraison de vingt pages vers le quinze de chaque mois.

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'elle seront, à l'avenir, publiées par notre Maison de la Bonne Presse manitobaine, la *West Canada Publishing Co.*, de Winnipeg, qui vient d'établir une succursale à Saint-Boniface, dans les anciens ateliers du *Manitoba*. Cette Compagnie en aura aussi l'administration et s'occupera du service des annonces. Naturellement la rédaction demeure ce qu'elle était et rien n'est changé sous ce rapport.

Nous avons confiance que nos fidèles abonnés continueront à nous aider à maintenir cette revue, qui tenait si fortement au coeur de leur fondateur, Mgr Langevin, de chère et illustre mémoire. C'est le 15 janvier 1902 qu'il mit les *Cloches* en branle. "Ces cloches, expliquait-il, que le poète a chantées, auront comme une triple voix : voix de l'Eglise, elles

chanteront le dévouement du prêtre, du missionnaire, de la religieuse, l'histoire de ces nombreux clochers et de ces saintes institutions que le zèle et le sacrifice ont élevés à la gloire de Dieu; voix de l'Ecole, elle rediront les difficultés du passé et celles du présent, appelleront l'enfant à la source de la véritable science, appuyée sur les principes de la Foi; voix de la Colonie ou de la Paroisse, elles chanteront le succès du colon dans ce jeune pays et l'encourageront à travailler ce sol qui rend au centuple.

"Mettez-vous en branle, humbles Cloches de Saint-Boniface. Que votre écho toujours harmonieux aille chanter partout, à la Colombie, au Pôle-Nord, au Yukon, dans tout le Nord-Ouest et jusqu'aux rives du Saint-Laurent, tout comme au Manitoba, la suave charité, la foi des aïeux et la douce espérance.

"Vous serez le cri d'amour et le chant de la prière de tout un peuple fidèle à sa foi et aux traditions du passé.

"In te cantatio mea semper".

Voilà ce que les Cloches se sont efforcées de faire depuis dix-huit ans. Voilà ce qu'elles ont la ferme détermination de continuer encore. Depuis leur fondation, des divisions successives subies par l'Eglise mère de Saint-Boniface ont bien modifié leur champ d'action. Nous comprenons qu'elle avaient plus d'attrait lorsqu'elles venaient du diocèse même. Néanmoins de fidèles amitiés leur trouvent encore de l'intérêt et veulent bien leur continuer leur encouragement d'autrefois.

A ces fidèles amis et à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent au succès de notre oeuvre, nous exprimons notre vive reconnaissance et nous offrons nos meilleurs vœux de Noël et du Nouvel An.

LETTE DE LA S. CONGREGATION DE LA PROPAGANDE AUX EVEQUES DU MONDE CATHOLIQUE

(Traduction de la Semaine religieuse de Montréal.)

Rome, le 23 septembre 1919,

Révérendissime Seigneur,

Le Souverain Pontife Léon XIII, de glorieuse mémoire, s'étant ému de la malheureuse condition des nègres d'Afrique, lesquels, réduits en esclavage, souffraient dans leur âme et dans leur corps une suprême injustice, avait bien voulu, par des lettres apostoliques, adressées à tous les évêques du monde, le 20 novembre 1890, recommander à leur très active charité l'oeuvre qu'il avait lui-même entreprise pour faire rendre la liberté à ces malheureux noirs et les délivrer du joug superstitieux de l'étranger. A cette fin, il avait sagement réglé que, "chaque année, dans tous les lieux

où, le jour de l'Épiphanie du Seigneur, on célèbre les saints mystères, une collecte serait faite pour secourir l'oeuvre susdite."

Le pieux empressement des fidèles n'a pas manqué de répondre au désir du Souverain Pontife, et de larges aumônes, collectées dans le but précité, n'ont pas médiocrement contribué à subventionner les saintes missions d'Afrique. Mais, dans la suite des ans, il est advenu qu'on a perdu, dans quelques diocèses, le souvenir de la prescription pontificale, ou qu'on y a répondu avec moins d'ardeur, cependant qu'au contraire, dans beaucoup d'endroits, par le zèle des évêques, la pratique établie s'est maintenue jusqu'à présent, malgré la guerre, et est encore en vigueur.

C'est pourquoi, la Sacrée Congrégation (de la Propagande), qui est chargée de l'administration de cette oeuvre, a jugé opportun, par les présentes lettres qu'elle adresse également à tous les évêques du monde, de les prier de vouloir bien, chacun dans leur diocèse, voir à ce que, le saint jour de l'Épiphanie, on fasse, selon les prescriptions pontificales, dans chaque église et dans chaque chapelle, cette collecte commandée pour les nègres d'Afrique, en la faisant précéder d'exhortations propres à stimuler le zèle des fidèles pour une oeuvre si noble.

A cette occasion, on voudra bien se rappeler que, selon l'ordre du même Pontife, l'argent ainsi collecté, dans chaque église et dans chaque chapelle du monde, doit être envoyé à Rome au saint conseil de la propagande du nom chrétien (*Ad Sacrum Consilium Christiano Nominis Propagando*), qui a le devoir de distribuer les dites aumônes, dans une égale proportion, à toutes les missions.

On ne doit donc pas, sans un indult spécial du Siège Apostolique, envoyer à quelque société que ce soit constituée pour le rachat des esclaves, mais à la seule Sacrée Congrégation de la Propagande, les argents ainsi collectés pour cette oeuvre.

Comme il importe, surtout après cette guerre inhumaine, de pourvoir à tant et à de si grandes nécessités, je ne doute pas que Votre Grandeur voudra, en autant que son diocèse est concerné, faire sa part avec une parfaite générosité d'âme.

En attendant, je prie Dieu de tout mon coeur de vous être propice.

Très affectueusement,

G.-M. card. Van Rossum, préfet.

C. Laurenti, secrétaire.

MGR BUDKA

Mgr Budka, l'évêque catholique ruthène, a été, comme l'on sait, au cours de la guerre, l'objet de beaucoup de tracasseries. On l'a même traduit devant les tribunaux. Il a réclamé qu'on fit la pleine lumière sur son cas. Le seule accusation qu'on dressa, en définitive, contre lui fut celle

de ne s'être pas présenté, à certaines dates déterminées, au registraire des sujets étrangers. L'honorable Juge Paterson, de Winnipeg, qui a entendu la cause, a rendu jugement dans les derniers jours de novembre et déclaré qu'il a été démontré que l'évêque ruthène avait précisément été dispensé de cette formalité et qu'il n'avait, par conséquent, pas même violé la formule d'un règlement. La *Northwest Review* du 6 décembre a publié un mémoire élaboré de l'affaire et le texte du jugement.

LETTRES DE MGR PROVENCHER A MGR IGNACE BOURGET

Lettre du 28 août 1849.

M. Laflèche est de retour, il se porte bien, mais il boîte du pied gauche, qu'il ne peut pas mettre à plat. Il n'a point de plaies, il se trouve mieux. Comment tout cela tournera-t-il? que Dieu le guérisse! je n'ai personne à mettre à sa place. Depuis l'hiver dernier, je l'ai fait grand vicaire, administrateur. Le père Aubert a les titres, il doit partir, il attend un successeur pour se mettre en route. Je n'ai pas encore donné des titres de M. Laflèche. Cette nomination n'est pas connue ici; ce qui n'empêchera pas que vous ne le mettiez sur votre calendrier, afin que j'aie l'air d'être comme les autres. Je demande sa guérison; demandez-la aussi. Je désire qu'il fasse son temps. En attendant les Oblats s'organiseront et probablement qu'il sera mieux que le coadjuteur de mon successeur soit Oblat, comme dans les autres corps de missionnaires. Que faire quand on n'a pas de clergé ni de moyen d'en former?

Un évêque de corps en tirera de son ordre et tout ira avec unité de vues. Si M. Laflèche peut accepter la mitre après moi, c'est l'homme qu'il faut pour la capacité, langues, etc., il pourra avoir pour coadjuteur le père Taché, homme de talent qui a fait de bonnes études, qui sait déjà les langues du pays, fort et robuste, capable de voyager, ce dont il a fait preuve. Mais alors je n'y serai plus. Je m'occupe seulement de me faire remplacer par un plus capable que moi. S'il avait l'âge compétent, on pourrait penser à lui, si M. Laflèche restait infirme; quod Deus avertat! Les Oblats pourront s'arranger en conséquence dans l'envoi de leurs sujets.

Lettre du 29 novembre 1849.

M. Laflèche est toujours boîteux, sans apparence de guérison. Il dessert la Prairie du Cheval Blanc. Il se complait dans ses infirmités, parcequ'elles l'empêcheront d'être évêque, charge qu'il aurait été difficile de lui faire accepter. Décidément, il ne faut plus penser à lui. Mon opinion, celle du révérend père Aubert et de M. Laflèche que j'ai fait grand vicaire et administrateur, est que cette charge doit retomber sur le révérend

père Taché, qui connaît le pays, les missions, les langues, qui est fort et robuste. L'évêque doit être sujet anglais et même canadien d'après l'esprit du pays que je connais mieux que personne, après trente-deux ans d'habitation. Je le propose à Monseigneur l'Archevêque, de Québec et à ses suffragants. J'en fais aussi la demande à Monseigneur l'évêque de Marseille, comme à son supérieur général que votre Grandeur connaît bien. Mgr Guigues pourra aussi se mêler efficacement de cette promotion, que je désire être faite promptement. Le clergé, étant tout oblat, il convient que l'évêque le soit aussi; sans cela il pourra avoir des déboires dans un immense diocèse qui n'a point de sujets et qui n'en formera pas pendant de nombreuses années. J'avais l'intention de faire nommer M. Laffèche, qui aurait pris le père Taché pour coadjuteur. Dieu n'approuve pas ce plan. Il faut en venir un peu plus tôt à réaliser une pensée que j'ai depuis longtemps, que ce diocèse doit avoir un évêque oblat.

Nomination de Mgr Taché comme coadjuteur de Mgr Provencher, vraiment providentielle

Dans sa lettre à Monseigneur Bourget, évêque de Montréal, 20 novembre 1852, Monseigneur Provencher écrit les lignes suivantes qui nous font toucher du doigt combien réelle et consolante est cette vérité de notre foi, à savoir qu'il y a une divine Providence qui veille sur les destinées de l'humanité : "Qui donc a écrit à l'évêque de Marseille que le territoire de la Baie d'Hudson n'était pas, je ne dirai pas capable, mais sans doute digne d'occuper ses sujets? Il m'a écrit qu'il était décidé à les rappeler tous. Il apprit que Mgr Taché était préconisé; il me dit que je lui avais joué un tour, en ne le prévenant pas à temps. Mais je crois que c'est Dieu qui lui en a joué un plus beau, en le mettant dans la nécessité de ne pas abandonner un de ses enfants. Que serait devenu le pays avec tous ces sauvages abandonnés tout-à-coup? Ces missions n'auraient jamais repris. La perspective avait apparemment effrayé, car personne n'avait mis la main à la charrue avant M. Laffèche et le Rév. Père Taché qui ont ouvert les missions du Nord. Elles sont à la vérité pénibles, mais Dieu a permis et semble bénir ce grand projet, sans doute il a des vues de salut sur quelques-uns des sauvages de ces contrées glacées. Il manque peut-être quelques pierres à son édifice. Qui osera lui dire : ne les prenez pas là. Pendant que nous étions tranquilles ici, on méditait au loin notre destruction. Je n'en reviens pas. J'espère que cette pensée sinistre ne reviendra pas."

Le Supérieur Général des Oblats ne donna pas suite à son projet. Les Oblats sont restés dans cet immense territoire, qu'était alors le diocèse de Mgr Provencher, pour la plus grande gloire de la Sainte Eglise.

* * *

Dans sa lettre du 6 juillet 1852 à Monseigneur I. Bourget, évêque de Montréal, Monseigneur Provencher émet le désir de se procurer les services des Clercs Paroissiaux ou Catéchistes de Saint-Viateur. Il écrit

ces lignes : "Mgr Taché m'a parlé des Frères de St-Viateur. J'aimerais bien à en avoir. Mais nous voilà si pauvres. Ayez la bonté de m'en dire un mot, par la poste des Etats-Unis. Nos gens n'ont guère de courage, nous allons être bien pauvres en provisions et il y a bien du monde à nourrir. Je voudrais, si j'en demande, qu'ils parlissent l'anglais. Il n'y a point de maîtres d'écoles ici."

Il fut réservé à Monseigneur Langevin de mettre à exécution un projet cher à ses deux prédécesseurs.

MORT DU R. P. ALPHONSE GASTÉ, O.M.I.

Le Révérend Père Alphonse Gasté, O.M.I., vient de mourir le 27 novembre à Laval, France, à l'âge de 89 ans. Après avoir obtenu par dispense spéciale la permission de venir avec Mgr Grandin en Canada. avant même la fin de son noviciat, il fit profession à St-Boniface, le 30 mai 1861. Il partit peu de temps après avoir fait sa profession religieuse, pour la lointaine et pénible mission du Lac Caribou. Il fut le fondateur de cette mission sauvage, perdue dans les glaces du nord, loin de toute civilisation. Il est resté attaché à cette mission pendant 40 ans. Sa santé faiblissant, il fut obligé à grand regret de quitter ses chers sauvages. Après avoir séjourné une dizaine d'années en France, après avoir reçu la visite de son vieil ami, Monseigneur A. Pascal, O.M.I., tout dernièrement en novembre, il rendit sa belle âme à Dieu.

LES FRÈRES DE NOTRE-DAME DE LA MISÉRICORDE A SWAN LAKE

Le diocèse de Saint-Boniface se réjouit de l'arrivée des Frères de Notre-Dame de la Miséricorde à Swan Lake. La Congrégation dont ils font partie a été fondée à Malines, Belgique, en 1839, par Mgr Scheppers, et elle a pour but l'instruction et l'éducation de la jeunesse.

Elle compte actuellement divers genres d'établissements: pensionnats, orphelinats, écoles industrielles et agricoles en Belgique, en Italie et en Angleterre.

C'est le 12 novembre dernier que nos Frères se sont embarqués à Anvers. Ils vont construire à Swan Lake un collège agricole pour donner une éducation et une instruction en rapport avec les nécessités du pays.

Nous tenons à consigner dans les Cloches les noms des premiers venus, parcequ'ils constituent les pierres d'assises de ce nouvel établissement, appelé à faire un grand bien au milieu des populations belges de la montagne de Pembina.

Le Révérend Frère Mathieu Joseph Serneels, frère Supérieur, le Rév. Frère Amédée Auguste Moorkens, le Rév. Frère Cyprien Joseph Grogna, le Rév. Frère Narcisse Jean Goes, le Rév. Frère Fintan Patrick Darmody.

Nous souhaitons aux Révérends Frères tout le succès possible dans l'oeuvre de jeunesse confiée à leurs soins. Ils rencontreront partout de bonnes volontés et tout l'encouragement qu'ils sont en droit d'attendre. Que Dieu bénisse leurs travaux!

UNE LIGUE CONTRE LA MAÇONNERIE

Le Croisé de Québec a commencé la publication d'un *Manuel des "Franc-Catholiques"*, contenant les éléments d'une "ligue nationale, sous l'égide du Sacré-Coeur, contre les sectes condamnées." Ce Manuel, qui porte en tête de ses pages, le *Nihil obstat* de Mgr Hallé et l'*Imprimatur* de S. E. le cardinal Bégin, a été rédigé par M. Louis Hacault, le vaillant publiciste manitobain bien connu. C'est dire combien nous sommes heureux de le signaler et d'y faire écho. C'est un travail de tout premier ordre et de portée considérable. On sait combien il est difficile de combattre la Maçonnerie précisément parce qu'elle se cache. M. Hacault, en des pages claires et substantielles, signale l'ennemi et donne les notions essentielles. Nul doute que ce précieux travail sera mis en brochure et aura une large diffusion. Il contribuera, selon le mot d'ordre de Léon XIII, à "arracher à la "Maçonnerie le masque dont elle se couvre". Espérons aussi que la Ligue qu'il préconise s'organisera au Canada et fera tout le bon travail qu'on est en droit d'en attendre.

QUELQUES DATES

Dans une lettre du 27 juillet 1852 à Mgr Bourget, Mgr Provencher intercale une série de dates des plus intéressantes : "Mes bulles d'évêque sont datées du 1er février 1820, de Vicaire Apostolique du 16 avril 1844, du Nord-Ouest du 4 juin 1847. Ce titre a été changé en 1852 en celui de St-Boniface au dire de Mgr Taché, qui n'en a donné aucune preuve écrite de Rome."

Ces données, si précieuses soient-elles, sont incomplètes quant aux titres. Ainsi nous comprenons bien que Mgr Provencher indique que sa bulle de nomination d'évêque de Juliopolis est datée du 1er février 1820, mais sous quel titre fut-il nommé vicaire apostolique le 16 avril 1844? Les historiens ne s'entendent pas à ce sujet. Les uns disent que c'est sous le titre de la Rivière-Rouge, tandis que d'autres affirment que c'est sous

celui du Nord-Ouest. Il nous semble que les uns et les autres, à défaut de documents écrits, font erreur. Dans le volume de lettres de Mgr Provencher transcrites à l'évêché de Montréal en 1883 se trouve la copie de la lettre latine de nomination de Mgr Bourget comme vicaire général de Mgr Provencher. L'en-tête de cette lettre, datée du 9 juin 1846, signée par Mgr Provencher, évêque de Juliopolis, ainsi que par M. Louis Laflèche, P. M., et le R. P. P. Aubert, O.M.I., et contre-signée par le R. P. A. Taché, O.M.I., en qualité de secrétaire "ad hoc", se lit comme suit : "Josephus "Norbertus Provencher, miseratione divinâ et sanctae sedis apostolicae "gratia, Vicarius apostolicus Sinûs Hudsonii et Sinûs Jacobinensis, Epis- "copus Juliopolitanus etc..." D'où il faut conclure, ce semble, que le titre du vicariat apostolique était double : Vicariat apostolique de la Baie d'Hudson et de la Baie James.

Le 4 juin 1847, le vicariat était transformé en diocèse, sous le nom du Nord-Ouest. Cette dénomination vague sembla rendre Mgr Provencher un peu perplexe. Une première fois, en écrivant à Mgr Turgeon, quelques jours après la réception de la bulle de l'évêché, le 14 juin 1848, il signe : "Ev. de Juliopolis ou de St-Boniface." Et il ajoute, en post-scriptum : "Je n'ai plus de nom. Je prendrai celui de la cathédrale; Nord-Ouest est inconnu ici. On entend par ce mot, la feuë Compagnie du Nord-Ouest. Il n'y a point de place de ce nom ici; c'est une "position géographique que l'on trouve partout où l'on est. Si l'on n'est "pas content je changerai encore. Il me semble plus naturel de prendre "le nom de l'objet le plus marquant de l'endroit." Le 13 juin 1848, il signe de même une lettre à Mgr Bourget, mais dès le 14 juillet suivant, et ainsi jusqu'au retour de Mgr Taché en 1852, il signe : "Ev. du Nord-Ouest."

Dans ses *Vingt Années de Missions*, Mgr Taché raconte ainsi le changement du titre de diocèse de Nord-Ouest en celui de Saint-Boniface : "A la suggestion même de Mgr de Mazenod, le coadjuteur de Mgr Provencher, pendant son séjour à Rome, demanda que le nom si vague de "diocèse du Nord-Ouest fût changé en celui plus précis de diocèse de "Saint-Boniface, déjà titulaire de la cathédrale. Cette demande fut accueillie par la Propagande."

Autres dates intéressantes : Les bulles du 4 juin 1847 arrivèrent à Saint-Boniface le 4 juin 1848, "juste un an après la date," fait remarquer Mgr Provencher dans une lettre du 5 juin 1848 adressée à M. l'abbé J.-B. Proulx à Toronto. Dans son rapport du 16 juillet 1888 aux directeurs de la Propagation de la Foi, Mgr Taché note que "Mgr Provencher, devenu "titulaire, prit canoniquement possession de sa cathédrale de Saint-Boniface le 18 juin 1848."

MGR LAFLECHE ET MGR TACHE, LINGUISTES

Dans sa lettre du 30 juillet 1847, à Mgr Bourget Monseigneur Provencher, confirme par un témoignage précieux que nous tenons à publier, l'idée qu'on s'est toujours faite du don des langues que possédaient à un degré supérieur Mgr Lafleche et Mgr Taché :: "Il (Mgr Lafleche) a réussi à apprendre le Cris et le Montagnais, ainsi que le Père Taché, depuis son arrivée à l'Isle à la Crosse, n'ayant pour interprète qu'un sauvage aveugle, ne parlant pas un mot de français. M. McKenzie me dit en parlant d'eux : 'but they have succeeded well in learning both languages during the winter and could converse with those tribes in their own tongue well when I left l'Isle à la Crosse.'"

LE PARLER FRANÇAIS EN FAMILLE

Arrachez la langue à l'honneur. Il en meurt.

Arrachez la langue à la race. Elle en meurt.

La race française et sa langue ne font qu'un.

Le jour où le Canadien-français ne parlera plus le français, il n'y aura plus ni canadien, ni français. Il y aura une espèce de Yankee. Allez voir aux Etats-Unis. Là-bas il n'en manque pas, hélas! de descendants, ou descendus, d'anciens pères canadiens. Ils ont cessé presque tous d'être catholiques, voire même chrétiens, pour se protestantiser en même temps qu'ils se Yankéisaient.

Pourquoi? Parce que grâce à des mariages déplorablement mixtes ils ont introduit à la fois le protestantisme et la yankéisation dans la famille. Au bout de quelques générations c'est fini. Ils ne parlent plus le français dans la famille. Ils finissent par l'oublier, par l'ignorer radicalement. C'est devenu, pour eux, une langue étrangère. Ils vont jusqu'à yankéiser leurs noms de famille, leurs noms de baptême eux-mêmes n'ont plus rien de français ni de chrétien. Ils ne portent plus de noms de saints patrons catholiques. Le même phénomène a une tendance à se produire en Canada, en matière de prénoms de baptême. C'est une importation que le clergé ne doit pas tolérer.

Donc, c'est dans la famille qu'il faut commencer l'apostolat du parler français et le clergé devrait s'entendre pour refuser au baptême d'accepter tout autre prénom que celui de saints de l'Eglise.

C'est ensuite aux pères et mères de famille qu'il faudrait s'adresser. Ici encore le clergé, même en chaire, pourrait exercer une action puissante. Voyez comme en Pologne, en Russie, en France même, les prêtres prennent courageusement la défense des langues nationales contre la prussification, contre la russification. En Bretagne la maçonnerie de la

République française fait un crime aux prêtres de prêcher, d'enseigner en Breton. En Irlande le clergé a pris l'initiative de la restauration de la langue irlandaise proprement dite, le gaélique. Il y a là tout un mouvement de restauration.

Le même travail s'impose au clergé canadien, agissant sur la famille, surtout dans les régions, où le travail d'assimilation, d'anglicisation, de protestantisation impérialiste se donne libre carrière. Cette action pour la propagande et la conservation du français doit s'étendre à l'école. Et le rôle des instituteurs, des institutrices doit être surveillé avec soin.

Il faut travailler énergiquement, dans l'intérêt de la patrie à ce que la race française ne perde pas sa langue. Sa langue c'est son drapeau. On ne doit jamais mettre son drapeau en poche. Il est fait pour être arboré et fièrement. C'est seulement ainsi qu'on se fait respecter.

La langue fait partie intégrale du patrimoine de la liberté. Si un peuple se laisse imposer une langue étrangère à celle de ses ancêtres il se prépare à perdre la liberté en même temps qu'au suicide de la race. Les Anglais, du temps de Cromwell, savaient ce qu'ils faisaient en imposant l'Anglais aux Irlandais. Ils travaillaient à faire dégénérer la race, afin de la protestantiser. Ils n'ont pas réussi, sauf dans l'Ulster, à protestantiser l'Irlande, mais ils ont réussi à l'anglicifier.

La lutte pour la vie, au sein de la race française en Canada, est inséparable de la lutte pour la langue, pour la liberté, pour la religion même. Dieu a certainement des vues providentielles en ce qui concerne la race canadienne restée fidèle à cet ordre qui remonte aux débuts de l'Humanité: "Crescite et multiplicamini." Ses trois millions de chrétiens sont appelés à une grande oeuvre. C'est la race de la croix, la race de l'Eglise, la race des Francs, la race des gestes de Dieu. Si elle reste fidèle à sa langue elle restera fidèle à sa foi, à ses traditions, loin de périr, loin d'être noyée dans le flot de races disparates, elle arrivera, si elle fait bloc — un bloc dont sa langue est le ciment, — à se maintenir à la hauteur de sa mission providentielle.

Mais pour y arriver il faut faire bien comprendre aux Canadiens que si l'anglais, pour eux, est la langue des affaires — business — le français, doit rester, coûte que coûte, la langue du coeur, du foyer, de la famille.

Si l'on recherche les origines du français comme langage on est frappé de la part considérable, prépondérante, prise par l'Eglise à sa formation. C'est une langue "cléricale" par excellence. L'Eglise a fait le français comme elle a fait la France. Gibbon, protestant, a reconnu que l'Eglise a fait la France comme l'abeille fait la ruche. On peut suivre sur les manuscrits des monastères de l'époque romane, de l'époque gothique, du moyen âge et de la prétendue renaissance même, les progrès de la langue française où le clergé a introduit tant de mots latins, superposés aux langues d'Oc et d'Oil, au vieux gaulois, avec mots francs, germaniques, celtes etc. Véritablement les moines et les prêtres, dès a-

vant Clovis, puis sous Charlemagne, à toutes les époques de l'histoire, ont forgé cette claire, nette, vibrante et sonore langue faite d'or et d'acier, trempé comme Durandale de Roland, cette langue qui convient si bien au vrai caractère franc chevaleresque, dévoué, primesautier, sans peur, audacieux, loyal, courtois et galant, langue digne de la race qui "aime le Christ et que le Christ aime", digne de la race qui, seule dans l'histoire, sut mériter, jusqu'ici, le nom de "bon sergent du Christ". Le français a donc des titres de noblesse hors pair. Et les Canadiens ont le droit d'en être fiers.

Ceux qui se laissent séduire par l'anglification marchent vers une double apostasie. S'ils commencent par cracher sur la langue de leurs pères, ils finiront par cracher sur le Dieu de leurs ancêtres. Alors le jour viendra où les autres races pourront cracher sur eux et les fouler aux pieds.

Apprenons bien cela à nos enfants dans la famille. Disons le hautement aux parents, du haut de la chaire de vérité, car c'est la vérité. Disons-le, répétons-le sans cesse, dans nos journaux, dans nos revues et nos livres.

Le Canadien-français qui méprise sa langue, méprise ses pères, méprise la patrie. Il viole l'un des premiers commandements de Dieu: "Tes père et mère honoreras." Comme sanction de cette violation, il recevra le chatiment logique indiqué par ce même commandement. Sa race ne vivra pas longuement. Je serais presque tenté d'ajouter au commandement :

Tes père et mère honoreras;

Leur langue tu parleras;

Afin de vivre longuement.

Cela semblera peut-être hardi, mais si l'on approfondit on trouvera que la hardiesse est excusable. Le culte des père et mère implique le culte de la patrie. Sans culte de la langue comment pratiquer le culte de la patrie?

Encore une fois c'est la famille qui doit être le foyer de ce double culte voulu par Dieu même et qui s'abrite si bien à l'ombre du clocher, lui aussi symbole de l'Eglise et de la patrie.

Conclusion : Parlons français, bon français, dans la famille, dans l'école. Parlons français, bon français, en public comme chez nous. Soyons fiers de parler français partout, même en voyage, surtout en pays anglais. Ne nous laissons pas tyranniser, anglifier par ceux qui s'imaginent, après avoir arboré sur leurs écussons nationaux: "Honni soit qui mal y pense". "Dieu et mon droit," vieux dicton français—qu'il n'y a plus de place au soleil pour le français et que l'anglais est la langue impériale, mondiale, des maîtres de la terre!

UNE LETTRE DE GOUNOD

La "Santa Cecilia" de Turin publiait tout récemment une lettre que le grand artiste écrivait quelques jours avant sa mort à son confesseur le P. Moro, barnabite, de la Maison de Paris, en route, à cette date, pour une contrée lointaine. Cette lettre réflète si bien l'âme mystique de l'auteur de "Rédemption" et de "Mors et Vita" que nous ne résistons pas au plaisir de la faire connaître à nos lecteurs.

Saint-Cloud, 3 octobre 1893.

Non, certes, mon bien cher Père, je ne vous laisserai pas débarquer sur cette terre lointaine et froide sans vous y envoyer un peu de la chaleur d'un coeur toujours près du vôtre: on a beau s'éloigner de ceux qu'on aime, on les emporte, autant qu'ils vous gardent, dans cette unité qui est le seul principe d'union ici-bas, jusqu'à ce que nous y soyons consommés là-haut. "Nondum apparuit quid erimus", mais s'il ne nous manquait la vision, nous serions au ciel où elle nous attend. "Vado parare vobis locum". Vous n'allez pas au moins me laisser partir pour l'autre monde avant votre retour; c'est à vous à me signer ma feuille de route et à m'embarquer sur l'Océan du Purgatoire où Dieu veuille ne pas m'infliger une trop longue traversée. Il faut d'ailleurs que vous soyez ici pour notre fête et j'espère bien la célébrer dans vos mains bénies si, comme je le pense, la saison vous ramène à Paris pour cette époque.

Tous ici se joignent à moi. Je fais plus encore, je vous envoie toute mon âme et mon coeur de fils.—Ch. Gounod.

UN MONDE A MOI

— Vous n'allez pas dans le monde?—disait-on à une femme de grand mérite.

— Dans le monde? répondait-elle avec un charmant sourire, mais beaucoup au contraire! Seulement, j'ai un monde à moi.

— Eh! quel est votre monde?

— Mon mari, mes enfants et mes pauvres.

Belle réponse, digne d'une épouse, d'une mère, d'une chrétienne.

— La "Semaine religieuse" de Québec, 4 décembre, annonce la nomination de monsieur le Chanoine Joseph-Romuald Léonard, curé de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes à Mont-Joli, comme évêque de Rimouski. Il succède à Mgr A. A. Blais, décédé en janvier dernier. Nous exprimons au digne successeur de Mgr Blais nos félicitations les plus sincères, et nos meilleurs vœux.

DING! DANG! DONG!

— Monseigneur l'archevêque a ouvert dimanche soir le 30 novembre la série des conférences qui se donnent chaque hiver depuis quelques années, sous les auspices de l'Union Canadienne. Le sujet traité par Monseigneur est des plus importants. Il a démontré par des aveux de personnages qui n'ont pas notre foi, ou qui l'ont abandonnée, et qui sont même en lutte ouverte avec l'Eglise, que le système d'écoles publiques, obligatoires et neutres, est une abomination et une faillite. Ce beau travail qui est sous presse, sera bientôt mis en vente par le Comité de Propagande de l'Union Canadienne. Il éclairera certains esprits prévenus contre notre enseignement congréganiste, et poussera les bons à faire plus de sacrifices quand il s'agit de venir en aide à nos collèges et couvents.

— Mgr l'archevêque a prêché à la Maison Provinciale des RR. SS. Grises, le triduum annuel préparatoire au renouvellement de leurs vœux qui a eu lieu le 21 novembre.

— La Rde Mère Dugas, première assistante générale des Soeurs Grises de Montréal, vient de terminer la visite des maisons des trois provinces de l'Ouest. Elle était accompagnée de la Rde Soeur Couture, une autre ancienne de Saint-Boniface.

— **La Réponse** :—82, rue Bonaparte, Paris-VI.—Sommaire de novembre : Le culte du Sacré-Coeur.—Voici ce Coeur. . .—Simple monologue—Réponse à un socialiste — Toutes les religions sont-elles bonnes? — La grand pitié des presbytères de France—Pour la Toussaint!

— M. l'abbé Désiré Claveloux a été nommé curé de Thibaultville et M. l'abbé Lucien Senez vicaire à Saint-Jean-Baptiste.

— M. l'abbé Ed. Kwakman, curé de la paroisse Belge de Saint-Boniface, est revenu d'un voyage en Hollande mercredi soir, le 26 novembre.

— Une formule à retenir et à mettre en pratique : **La liberté du bien ne se demande pas : elle se prend; et ensuite elle se défend.**

— M. l'abbé Georges Marchand, ordonné à Montréal le 28 septembre, pour le vicariat apostolique du Keewatin, est vicaire au Pas. C'est le premier prêtre séculier ordonné pour le Keewatin.

— Comme on doit imposer un nom aux baptisés, le prêtre prendra garde de ne pas laisser imposer des noms inconvenants ou ridicules, ni ceux de païens ou d'être fabuleux ou de fausses divinités. Qu'on choisisse plutôt, autant que possible, les noms des saints, afin d'avoir en eux des modèles et des protecteurs.—Rituel romain.

— Ne vous plaignez pas de vos froideurs dans la prière. Au lieu de céder au découragement, c'est l'heure de persévérer dans la prière en attendant qu'il plaise à Dieu de vous introduire dans le sanctuaire de la

ferveur. Tenez-vous humblement à la porte du temple et ne cessez de frapper jusqu'à ce que la porte s'entr'ouvre. Les longues attentes présentent l'abondance des communications divines.

— Le 6 décembre, M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, directeur du Petit Séminaire, a donné à l'Union Canadienne une superbe conférence sur les Ruthènes et Rome. Nous en reparlerons.

— Monsieur l'abbé J.-B.-A. Allaire, vient de publier l'Album du clergé séculier du diocèse de Saint-Hyacinthe. En vente aux bureaux de "La Tribune," Saint-Hyacinthe. Prix : 25 sous.

— Monsieur Grenon, secrétaire de l'Association d'Education Canadienne-Française d'Ontario, s'est arrêté quelques jours à Saint-Boniface. Arrivé le 28 novembre, il a donné une conférence au Petit Séminaire sur les difficultés scolaires d'Ontario, notamment sur le Règlement XVII. Le 30 au soir, il a assisté à la conférence de Monseigneur l'archevêque. Ayant été invité à dire quelques mots, il a affirmé dans un langage calme mais éloquent que la lutte entreprise et menée sans relâche par l'Association dont il est le secrétaire, avait assuré jusqu'ici la survivance du français dans les écoles bilingues d'Ontario. C'est cette même volonté à maintenir le français dans les écoles qui finira par triompher de l'ennemi francophobe.

— Après le mot "vaste", ajouter le mot "flux", à la page 310, ligne 27ème (livraison du 1er décembre). Ajouter aussi à la ligne 33ème après le mot "croit", le mot "voir". A la page 313, ligne 19ème après "moins", ajouter le mot "vite". A la page 315, même livraison, invertir les lignes 23 et 24.

— L'Almanach de l'Action Française vient de paraître, ainsi que l'Almanach Rolland. Ce dernier en vente chez tous les librairies.

L'Almanach de l'Action Française est en vente à l'Union Canadienne, Saint-Boniface.

— Ordos pour 1920 en vente à l'Archevêché. Ils sont tous brochés. Prix : 50 sous.

R. I. P.

— M. l'abbé Charles Langlois, curé de Sturgeon Falls, Ont., récemment décédé.

— Rde Soeur Brynolf, (Délina Dupuis), des Soeurs Grises de Montréal, décédée à l'hôpital d'Edmonton. Cette bonne religieuse, décédée à 32 ans, appartenait à la mission du Lac La Selle. Elle a été emportée, ainsi qu'une compagne, Soeur Céline, (Céline Lépine), auxiliaire, par de malignes fièvres, qui ont sévi dans l'école. L'une et l'autre ont été victimes de leur dévouement.

— M. Louis Taché, avocat, Conseil du Roi et neveu de Mgr Taché, décédé à Rimouski.

— Mme Camille Boily, née Vénérande Bernier, décédée à la Broquerie, Man.